

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze octobre à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur VALLEE Thierry.

Etaient présents :

M. HENRION Philippe, Mme RASSCHAERT Catherine, adjoints.-

Mmes LOCATELLI Marjorie- NOEL Géraldine -

MM. DA SILVA Piere - DAUGER Jacques -

Absents excusés :

M. FETIZON Didier qui a donné procuration à Mme RASSCHAERT Catherine-

M. BOUCHE Benoit qui a donné procuration à M. VALLEE Thierry - Mme

LEFEVRE Virginie qui a donné procuration à M. HENRION Philippe- Mme
FOURRE Aurore.

Secrétaire de séance : Mme NOEL Géraldine.

PREVISION TRAVAUX 2022 :

Après discussion et réflexion, le Conseil Municipal décide les travaux suivants sur 2022 :

- Réfection de la sente de la Cole Beule et de la rue du Moulin avec subvention A.P.V.
- Mise aux normes électricité de l'école et du logement communal 8 rue des Heurlages , des demandes de subventions seront au préalable demandées.
- Changement des portails au cimetière et celui de l'atelier municipal.
- Le grillage du lavoir des Trailles sera enlevé et sera refleurir,
- Une boîte à livres sera installée sous l'abri bus ,
- L'idée d'un distributeur à pain dans la Commune est à l'étude.

CONTRAT AIDE :

Monsieur le Maire explique aux membres présents qu'il est possible en ce moment d'obtenir un contrat aidé. Les tâches de Monsieur RABATE, actuel agent d'entretien, étant tellement nombreuses qu'il serait opportun de prendre une 2^{ème} personne en contrat aidé par l'Etat.

Le Maire étudiera les possibilités de recrutement suivant les critères demandés par le gouvernement.

VENTE PARCELLE ROUTE NATIONALE :

Suite à la demande de M. FILIP Lionel souhaitant acquérir pour des raisons de sécurité la parcelle devant sa maison (voie sans issue), le Conseil Municipal accepte la proposition d'achat de ce dernier pour la somme de 1 000 €.

Les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

QUESTIONS DIVERSES :

- La commission des chemins sera prochainement réunie afin de remettre en place et en état les chemins pour les randonnées.
- La Commune remboursera à la Commune de Presles et Boves la somme de 300 € pour l'achat en commun d'un ordinateur portable.
- Le Conseil Municipal décide le projet d'un voyage au parc Nigoland au printemps pour le Noël des enfants 2021.
- Les habitants sont informés que la mutuelle Axa avait effectué une permanence en mairie et avait invité les habitants ; aucune personne ne s'étant présentée à cette permanence, elle a demandé au Maire de pouvoir démarcher auprès des administrés. Cette demande a été acceptée mais n'est en aucun obligatoire ni conseillée par la Mairie.
- Déchets verts rue de Paradis : cet endroit est exclusivement réservé à la Mairie, il est donc interdit aux Paaréens de déposer quoi que ce soit.
- Gymnastique volontaire à Paars les mardis de 19h 30 à 20h 30 : si nous voulons continuer cette activité, il faut trouver de nouveaux adhérents, seuls quelques personnes de Paars adhérent. Pour information, le prix est de 95 € pour les Paaréens, 110 € pour les extérieurs, mise en place d'une carte pour 5 cours au prix de 25 €. Il est rappelé que les cours seront adaptés en fonction des possibilités sportives des personnes avec groupes de niveaux.
Une bourse aux jouets - vêtements et puériculture sera organisée par le Comité des fêtes dans la salle polyvalente le dimanche 12/12/2021 de 10h à 18h. Les fonds obtenus serviront pour la pérennité de cette activité.
- Le Comité des fêtes et l'association familiale de Paars se réuniront prochainement pour renouveler le bureau et étudier les budgets et projets à venir.

Le Maire,



La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.